

**Développement durable au Service des Bâtiments  
Programme de formation interne**

**Thème:**

**Le volet social du développement durable**

Compte-rendu de la conférence-débat du 8 octobre 2003

## **Introduction**

M. R. Longet présente le thème et les deux conférenciers qui l'accompagnent, M. Michel Egger, coordinateur pour la politique de développement à la Communauté de travail des œuvres d'entraide, et Mme Bettina Ferdman, secrétaire générale de la fondation Philius pour la responsabilité sociétale des entreprises.

## **Définitions et contenus**

Le Développement durable constitue un cadrage du développement, par l'exigence d'équilibrer entre elles les exigences économiques, environnementales et sociales. À Rio, en 1992, on en était encore à une juxtaposition entre environnement et développement. Dix ans plus tard, à Johannesburg, on peut parler d'une intégration réussie. Sortir le volet social à ce stade de l'élaboration est donc quelque part un peu contre nature, et a un côté artificiel, néanmoins, l'opération mérite d'être tentée, ne serait-ce que pour contrer l'idée reçue qui identifie développement durable et environnement.

On peut conjuguer sous le titre "volet social" un certain nombre d'aspects, par ordre décroissant de la signification du terme social :

- Relations sociales: Relations entre salariés et employeurs, droits des uns et des autres, relations entre hommes et femmes, droits égaux.
- Social au sens des droits d'accès aux conditions de vie: revenus, assainissement, soins, santé, éducation, habitat, cf. droits économiques et sociaux de l'homme.
- Social au sens de sociétal: information, participation, citoyenneté, voire valeurs et culture.
- Concept de santé.
- Rôle social de l'entreprise, internalisation des coûts.

Le concept de santé est particulièrement intéressant. Très tôt les instances internationales évoquent la santé comme champ d'intervention holistique, préventif et participatif. Pour la Charte d'Ottawa (1.11.1986), les conditions de la santé sont la paix, un toit, de la nourriture, un revenu ; la promotion de la santé passe dès lors par la gestion d'autres domaines que le système de soins. L'intérêt pour autrui, une approche holistique, et l'écologie sont des clés d'une vie plus saine. Pour la promotion de la santé, les enjeux sont: le lien social, la participation, la mobilité au quotidien, l'habitat, le travail, l'alimentation. Il faut cesser de mettre la priorité sur la réparation.

R. Longet présente ensuite les engagements pertinents dans le domaine social pris au niveau international et national, selon le Plan d'action de Johannesburg et la Stratégie du développement durable du Conseil fédéral. Les domaines suivants sont concernés : lutte contre la pauvreté, éducation, travail des enfants, égalité entre hommes et femmes, condition des travailleurs, habitat, entreprises citoyennes, sol, santé, cadrage macro-économique, citoyenneté. (voir annexe).

Tant dans le Plan d'action que dans la Stratégie du Conseil fédéral, il est fait référence aux normes volontaires. Ces normes sont en particulier celles de la famille ISO 14'000, et ce sont sans doute les plus connues (ISO 14001 sur le système de management environnemental, notamment, mais il y a aussi des normes sur le cycle de vie, etc.). Ces normes sont consacrées à la description et à la formalisation d'aspects de gestion environnementale au sein de l'entreprise ou de l'entité (cela peut aussi être un service administratif).

Moins connues sont les normes sociales. Ainsi la norme SA 8000 édictée en 1997 par le Council on Economic Priorities, Accreditation Agency (CEPAA), SA étant l'abréviation de Social Accountability, lancée sur mandat de la SGS.

Cette norme fait référence à 13 conventions de l'OIT et à la Déclaration universelle des droits humains, comme sources d'un standard minimum social mondial. En termes d'exigences, la norme définit les standards suivants :

- Pas de travail des enfants (soit de personnes de moins de 14-15 ans), ou de travaux à risques pour des jeunes de moins de 18 ans.
- Pas de recours à du travail forcé ou sous contrainte.
- Protection de la santé et de la sécurité, bonne hygiène et propreté dans les installations de l'entreprise.
- Droit des salariés à la négociation collective, à l'organisation syndicale, protection des délégués du personnel et accès de ceux-ci au personnel.
- Refus de tout critère de race, de caste, d'origine, de religion, de sexe et d'orientation sexuelle, de handicap lors de décisions d'engagement, de promotion, de formation ou de fin des rapports de travail, et permettre aux individus de vivre les exigences de leurs pratiques culturelles et religieuses.
- Proscription de toute attitude constitutive de harcèlement sexuel.
- Refus de recourir à tout moyen de coercition physique, mental ou d'abus verbal.
- Respect des horaires légaux de travail, l'horaire ordinaire de travail ne devant dépasser 48 heures par semaine avec un jour de congé par période de 7 jours; les heures supplémentaires ne dépasseront pas 12 heures par semaine et doivent rester exceptionnelles et rémunérées comme telles.
- Respect des salaires minimum en vigueur et qui doivent au moins être suffisants pour permettre la satisfaction des besoins de base et laisser un surplus pour les besoins personnels.
- Refus de réduire des salaires pour des motifs disciplinaires, et obligation de spécifier les composantes du salaire et la nature des déductions.
- Engagement de l'entreprise à respecter à travers des systèmes de reporting et de controlling ces mesures et à les faire respecter par ses sous-contractants ; engagement à l'amélioration continue et à l'information sur ses performances sociales.

### Conséquences pour l'acte de bâtir

- Conditions de travail : à la production des matières et éléments (-> traçabilité), à la gestion et exploitation
- Convivialité pour les usagers
- Insertion et signification du bâtiment, contexte culturel et social).

### Actions de la Communauté de travail

La Communauté de travail Swissaid/ Action de Carême/ Pain pour le prochain/ Helvetas/ Caritas/ Eper est mandatée par ces 6 œuvres d'entraide suisses pour faire du lobbying politique en Suisse et dans les forums internationaux. M. Egger, après avoir travaillé pour l'une de ces organisations, Pain pour le prochain, a rejoint voici un an son poste actuel. Pain pour le prochain a été très actif dans le lancement du label Max Havelaar et plus tard de la campagne Clean Clothes. Il identifie 4 axes principaux d'action au niveau de la dimension sociale :

- Le commerce équitable
- Les normes sociales
- Les placements éthiques
- Le cadre juridique international.

Le commerce doit être cadré pour éviter des impacts négatifs sociaux et environnementaux. La question des prix est aussi essentielle, parce que si des prix avantageux sont certes profitables aux consommateurs, ils peuvent ne pas rémunérer suffisamment les producteurs. La première génération des initiatives du commerce équitable (Magasins du monde, etc.) vise notamment à offrir un prix rémunérateur pour le producteur du Sud et aussi à garantir à ce dernier l'accès à nos marchés.

L'accent est mis sur la sensibilisation du consommateur, auquel il est essentiel de rappeler qu'en achetant il exerce un pouvoir : acheter, c'est un acte citoyen.

C'est là qu'intervient en Suisse depuis 1992 la filière Max Havelaar, qui s'est fortement développée depuis ses débuts, jusqu'à atteindre des parts de marché appréciables pour certains produits (25% pour la banane). Le commerce équitable est un «commerce avec un visage»: on sait qui est au bout de la chaîne du produit, on offre des contrats à long terme aux producteurs, on préfinance les récoltes, on évite les intermédiaires. Il y a aussi le fait de favoriser la culture bio et d'encourager les comportements économiquement responsables: diversification, organisation en coopératives, etc.

Des labels pour des segments de marché sont une approche, une autre est de promouvoir les codes de conduite pour l'ensemble d'une entreprise ou d'un secteur, y compris toute la chaîne des sous-traitants. L'accent est mis ici sur la responsabilisation des entreprises. Dans le textile, 70% des vêtements vendus en Suisse proviennent de pays du Sud, principalement l'Asie. Suite à la campagne Clean Clothes, 70'000 cartes avec des revendications (grosso modo le contenu de la norme SA 8'000 et l'exigence d'un contrôle indépendant) ont été envoyées à des entreprises concernées du textile. 3 d'entre elles sont entrées en négociation avec les auteurs de la campagne et un accord a pu être conclu pour la réalisation d'un projet-pilote de contrôle indépendant de leurs fournisseurs en Inde et en Chine.

La partie la plus difficile est toujours celle de la vérification (qui doit être véritablement indépendante, avec notamment la participation d'organisations de la société civile, syndicats et ONG) et la transparence (publication des rapports). Dans des filières aussi ramifiées et complexes que le textile, quasi incontrôlables de fait, les meilleurs acteurs du contrôle, selon M. Egger, sont encore les travailleurs eux-mêmes. Encore faut-il qu'ils soient informés de leurs droits et leur donner la possibilité de dénoncer les situations qu'ils subissent sans être victimes de mesures de rétorsion.

Si les labels pour des produits et les codes de conduite pour des entreprises sont un pas dans la bonne direction, ils ne suffisent pas. Il faut parallèlement travailler sur les conditions-cadre générales. On ne peut pas admettre le désengagement des Etats, par choix ou par impuissance, et il faut des cadres juridiques internationaux contraignants. Les normes adoptées par la Sous-Commission des droits de l'homme de l'ONU et le plan d'action de Johannesburg vont dans ce sens; leur concrétisation devrait être une convention internationale sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Enfin, une autre approche concerne le domaine financier. Des organisations promeuvent activement les placements éthiques et l'actionnariat responsable, par exemple la fondation Ethos ou l'association Actarès (actionnariat durable).

## **Actions de Philiat**

Mme Ferdman donne la définition de la responsabilité sociale de l'entreprise telle que Philiat l'entend: "La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires: collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires et plus globalement la communauté dans laquelle elle vit. C'est aussi la contribution apportée par l'entreprise au développement économique, social et environnemental de la société au sens large". La dimension environnementale est souvent concrète et tangible (matières, flux d'énergie, substances, etc.) tandis que le côté social semble moins palpable, car il s'agit de relations entre des êtres humains, de facteurs comme l'épanouissement des collaborateurs, du citoyen et du consommateur.

L'attitude de l'entreprise est souvent complémentaire de celle de l'Etat. Dans les pays anglo-saxons, où par tradition l'Etat est peu interventionniste, les entreprises sont davantage conscientes qu'elles doivent s'investir socialement; en Europe continentale, on croit souvent pouvoir se reposer sur l'Etat. L'origine du réseau Philiat provient d'un appel de Jacques Delors qui a lancé le manifeste des entreprises européennes contre l'exclusion. Aujourd'hui la notion de développement durable homogénéise les approches auparavant séquencées en environnement, social et économie autour d'un concept plus global.

Parmi les facteurs qui influencent les entreprises, il y a aussi la pression extérieure, par exemple d'investisseurs souhaitant promouvoir le développement durable (ethos, notamment). Des sondages

montrent que le public pense que les entreprises ne font pas assez pour le social et le développement durable. Les exigences du consommateur évoluent, il veut savoir d'où provient un produit et de quoi il est fait ; les ONG, milieu très composite, suivent les entreprises de près. Les difficultés économiques rendent à la fois plus nécessaires et plus complexes les possibilités d'action en matière sociale des entreprises. Il est clair que ces dernières années l'exclusion a augmenté. La responsabilité sociale a ainsi évolué, passant de la philanthropie, de l'engagement dans la communauté, par le sponsoring à la gestion de l'impact de l'entreprise sur la société, donc aboutissant aux codes de bonne conduite et à la responsabilité environnementale. L'entreprise se comprend comme un acteur citoyen, un élément de la chaîne sociale.

Au départ de l'action il y a des valeurs communes : que le profit est compatible avec une plus-value sociale; on ne peut pas presser à volonté puis jeter les ressources qu'elles soient humaines ou naturelles. "En assumant sa responsabilité sociétale, l'entreprise augmente sa performance, crée de la valeur ajoutée à long terme, prévient les risques et assure son développement ainsi que sa pérennité sur des bases saines." Le réseau Philiias a été créé en mars 2000, est doté d'une charte, et compte aujourd'hui 24 membres, comme Nestlé, UBP, Novartis, mais aussi des plus petites entités. Il regroupe des entreprises qui veulent relever ces défis. Aucune n'est parfaite, mais il y a de nombreuses amorces, avec des orientations différentes : engager des handicapés et leur donner une vraie place dans l'entreprise, donner un jour de travail bénévolement à la communauté, etc. Il y a une trentaine de telles démarches en Suisse aujourd'hui dans le contexte de Philiias -autant de démarches vers un développement durable. Les entreprises candidates à entrer dans le réseau sont examinées par un comité des membres et ethos est associé à cette évaluation.

## Discussion

- Comment se fier à la sincérité des déclarations, alors que souvent il s'agit d'affaire de marketing et de pub. Peut-on faire confiance à ce que des entreprises disent ou annoncent?

- *Mme Ferdman : le tableau est tout en nuances, personne n'est parfait, beaucoup s'engagent sur un point important.*

- *M. Egger : Il faut développer la transparence et des critères rigoureux et complets.*

- *Mme Ferdman : une entreprise ne peut pas toujours tout dire, et il y a des publics-cibles différents pour la communication, la valeur de l'entreprise peut être mise en cause.*

- *M. Egger : les ONG comprennent cela très bien. L'expérience de la Campagne Clean Clothes montre qu'à travers un partenariat fondé sur la confiance, il est possible d'imaginer des stratégies de communication qui, tout en offrant de la transparence (publication des violations des normes par les fournisseurs) permettent cependant de positiver la démarche.*

- Une entreprise comme Firmenich, membre du réseau Philiias, était voici 30 ans très opposée aux normes environnementales. Les choses ont-elles réellement changé?

- *Mme Ferdman : les choses ont beaucoup évolué, et là aussi on doit prendre en compte une-volonté d'investir un domaine de la RSE, en l'occurrence celui des handicapés. Il est aussi essentiel de prendre en compte l'ensemble des fournisseurs, pour rester crédible sur une action.*

- *M. Egger : souvent les entreprises ont pour politique de répondre uniquement aux standards légaux de chaque pays, ce qui pour des multinationales conduit aux doubles standards : on s'autorise à un endroit ce qui est interdit à un autre, sans avoir une politique de fond cohérente. D'où la nécessité de cadres juridiques internationaux contraignants*

- Comment une entreprise trouve-t-elle les collaborateurs qui vont dans ce sens?

*Mme Ferdman ; c'est un travail de longue haleine que de transmettre cet esprit de prise de responsabilité au niveau de la formation des cadres, c'est pourquoi Philiias cherche à collaborer avec les universités, les formateurs, pour faire passer le message : passer du shareholder value à la stakeholder value.*

- Change-t-on vraiment de philosophie ou n'est-ce pas une mince couche d'humanité sur un fond de plus en plus inhumain?

- *Mme Ferdman : il faut bien commencer quelque part, mais il est certain que la question se pose. En matière de responsabilité sociale, il faut bien noter que certaines entreprises ont le choix et d'autres pas de s'y engager dans le marché où elles agissent. Mais on peut aussi accompagner les choses difficiles, anticiper les licenciements, donner une formation qui facilitera la réinsertion.*

- *M. Egger : Le problème est le passage d'initiatives ponctuelles et sectorielles à des mesures globales, structurelles et à long terme. Dans le textile, il y a des pratiques très différentes, certaines entreprises ne s'intéressent qu'au prix le plus bas quelles que soient les conditions sociales à la*

production (choix des sous-traitants en Asie par exemple) et d'autres permettent aux travailleurs de progresser. La mise en œuvre d'un code de conduite exigeant et la mise sur pied d'un contrôle indépendant demandent du temps et mobilisent d'importantes ressources. A terme, cela devrait déboucher sur un changement de politique (prix et délais)

### Perspectives

Le volet social dans ses différentes dimensions est une des clés pour lutter contre le dumping social et donc de maîtriser les effets négatifs de la mondialisation. Chacun-e est interpellé dans l'exercice de son acte citoyen quotidien d'acheter, et chaque entité dans ses achats aussi : l'administration peut s'approvisionner chez Max Havelaar ou faire gérer ses fonds de pension par ethos. La prise de responsabilité commence d'abord chez soi, au plan personnel et institutionnel!

### Annexe

#### Engagements concernant le volet social du développement durable État de situation

| Domaine                         | Plan d'action Johannesburg<br>4.9.03  | Stratégie Conseil<br>fédéral<br>27.3.02   |
|---------------------------------|---|---|
| <b>Lutte contre la pauvreté</b> | D'ici à 2015 réduire de moitié la proportion de personnes dont le revenu est inférieur à un \$ par jour, qui souffrent de la faim, n'ont pas accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de base; assurer l'accès de tous à l'énergie.   | - <b>Couvrir de nouveaux risques de pauvreté</b><br><i>"Aujourd'hui, le revenu du travail ne suffit souvent pas à assurer la subsistance d'une famille. Le montant des allocations cantonales est très variable et ne couvre qu'une faible part des coûts réels. Les possibilités de gain dont disposent les personnes qui ont des charges éducatives (...) sont limitées. (...) Le Conseil fédéral s'engage donc en faveur d'un règlement des allocations familiales au niveau fédéral (...) et soutient aussi les efforts dans le domaine de l'accueil extrafamilial"</i> (action n°7). |
| <b>Éducation</b>                | Mettre un terme à l'analphabétisme par des programmes scolaires, extrascolaires et de formation permanente.<br>D'ici à 2005, tous les enfants, garçons et filles, et partout dans le monde, auront accès à l'école primaire, et d'ici 2015 à tous les niveaux de formation; on assurera aussi à cette date que chaque enfant puisse terminer sa scolarité primaire. |   |
| <b>Travail des enfants</b>      | Le travail des enfants doit être éliminé et dans ses pires formes aboli sans délai.   |   |

|                                   |   |  |
|-----------------------------------|---|--|
| <b>Égalité hommes-femmes</b>      | Les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire doivent être éliminées d'ici à 2005 et à tous les niveaux d'ici 2015.   |  |
| <b>Condition des travailleurs</b> | Aider à créer des emplois dans le secteur industriel, respectant ce faisant les droits fondamentaux sur le lieu de travail tels que définis par l'OIT.<br>D'ici à 2020, produire et utiliser les substances chimiques de manière à réduire au minimum leurs effets néfastes graves sur la santé et l'environnement, compte tenu du principe de précaution, améliorer et mettre en œuvre les dispositions légales existantes en matière de substances et de déchets dangereux, en particulier sur la sécurité, le consentement préalable, la collecte de données et l'information, l'étiquetage et le commerce, lutter contre les pratiques illégales, promouvoir une réduction des risques liés aux métaux lourds dangereux pour l'être humain et l'environnement.<br>Prévenir les risques biologiques.<br>Promouvoir l'adoption de pratiques durables en matière d'extraction minière, et examiner l'impact des activités extractives et de l'exploitation des métaux sur l'environnement et notamment la santé et la sécurité des travailleurs. |  |
| <b>Habitat</b>                    | D'ici 2020 améliorer les conditions de vie des 100 millions au moins de personnes vivant dans des taudis, notamment par des matériaux de construction peu coûteux, des technologies du bâtiment adaptées, la création d'emplois, la reconnaissance du secteur informel, le soutien à la micro-entreprise, l'accès au crédit et à la terre.  |  |
| <b>Entreprise citoyenne</b>       | Promotion de la responsabilité sociale et écologique de l'entreprise (notamment par les normes volontaires de gestion, en particulier celles de l'ISO), le reporting en ces matières, la transparence dans le monde des affaires, la mobilisation des institutions de financement sur ces enjeux, le dialogue de l'entreprise avec son entourage.   |  |
| <b>Sol</b>                        | Assurer la sécurité du statut foncier.  |  |
| <b>Santé</b>                      | S'attaquer d'urgence aux causes des maladies, y compris celles liées à l'environnement, fournir à tous, dans l'égalité d'accès pour hommes et femmes, des services sanitaires de base, y compris en matière de prévention, efficaces et d'un coût abordable, mettre à disposition des médicaments essentiels, des services de vaccination et des vaccins sans danger, donner une portée universelle à l'éducation sanitaire d'ici à 2010, réduire par rapport à 2000 des 2/3 et des 3/4 d'ici à 2015 les taux de mortalité des nourrissons et des enfants de moins de 5 ans, et des mères, promouvoir les savoirs de la médecine traditionnelle, diminuer le nombre de décès, d'accidents et de maladies liés au travail, favoriser l'accès à une alimentation suffisante et saine.<br>Renforcer les programmes de prévention, de   | - Programme national "Santé, alimentation, mouvement"<br><i>"Il s'agit de diffuser dans toutes les couches de la population les connaissances relatives à une alimentation saine, aux relations entre comportement d'achat et modes de production et à la nécessité d'une activité physique suffisante"</i> . Cet objectif passera notamment par le programme national "Santé, alimentation, |

|                                |   |  |
|--------------------------------|---|--|
|                                | <p>promotion et de soins consacrés notamment aux maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète, aux affections respiratoires chroniques, aux accidents et à la violence, aux facteurs de risque comme l'alcool, le tabac, un régime alimentaire malsain et le manque d'activité physique, réduire l'incidence du VIH/sida pour les jeunes entre 15 et 24 ans de 25% d'ici 2005 dans les pays les plus touchés et d'ici 2010 de manière générale, lutter contre le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies, mieux cerner les liens entre santé et environnement, combattre la pollution atmosphérique notamment par des carburants plus propres et des installations appropriées pour la cuisson et le chauffage, lutter contre l'emploi du plomb.</p>  | <p>mouvement", consistant à la mise en réseau des acteurs concernés et le lancement d'actions nouvelles. <i>"La population doit (...) recevoir une information intensive sur les interactions positives entre alimentation saine, production agricole conforme au développement durable et activité physique suffisante, ce qui nécessite des programmes spécifiques de formation continue et de motivation pour les enseignants et une amélioration des déclarations de produit."</i> (Action n°8).</p>   |
| <p><b>Macroéco-nomique</b></p> | <p>Encourager les processus de prise de décision et des structures ouverts et transparents au niveau des institutions financières et commerciales internationales, soutenir les travaux de l'OIT concernant la dimension sociale de la mondialisation, examiner les rapports entre commerce, environnement et développement, encourager les entreprises à adopter une attitude responsable et appuyer l'amélioration permanente de leurs pratiques, enfin, réduire le fossé numérique et aider les pays en développement et en transition à tirer parti des technologies de l'information pour leur développement.</p> <p>L'égalité de droits et de chances entre homme et femme, le respect des droits et coutumes des peuples et communautés autochtones sont également des éléments essentiels, tout comme des politiques allant dans le sens de l'économie de marché et l'attachement à une société juste et démocratique, ainsi que le renforcement des organismes publics.</p> <p>Veiller à ce que l'alimentation et la médecine ne soient pas utilisés comme moyen de pression politique et agir de concert contre le terrorisme international, mettre au point la convention contre la corruption et éliminer le blanchiment d'argent</p> | <p>OMC et développement durable</p> <p><i>"La Suisse s'emploiera à faire avancer la libéralisation et l'intégration de l'économie mondiale (...) Mais le système économique et financier mondial ne subsistera à terme que s'il intègre des exigences sociales et environnementales. C'est pour ces raisons que la Suisse s'engage, à l'OMC, spécialement en faveur du développement durable (...). Dans le domaine de l'environnement, le Conseil fédéral s'engage donc en faveur de la cohérence entre dispositions relatives au commerce et conventions internationales de protection de l'environnement, en faveur de la garantie de l'information des consommateurs (...), en faveur de normes environnementales minimales et en faveur de l'application et de l'extension du principe de</i></p> |

|                    |   |  |
|--------------------|---|--|
|                    |   | <i>précaution et du pollueur-payeur au sein de l'OMC". (Action n°1).</i>   |
| <b>Citoyenneté</b> | Renforcer les capacités à tous les niveaux, en particulier des pays en développement, et promouvoir la transparence et une large participation du public. | <p><b>-- Priorité au service public dans le domaine des infrastructures</b></p> <p><i>"Il s'agit d'évaluer et de développer la conception appliquée jusqu'à présent pour assurer le service public dans le domaine des infrastructures. Cette conception comprend (...) la définition politique des prestations à fournir, des directives légales sur les conditions cadres environnementales et l'intégration accrue d'éléments d'économie de marché. Le but est de créer un cadre d'orientation intersectoriel qui permette des solutions individuelles judicieuses (...) et qui satisfasse aux trois dimensions du développement durable."</i> (action n°2)</p> |